



Ville de JARVILLE – LA - MALGRANGE

Espace Communal Foch, 21 rue Foch – 54140 Jarville - la - Malgrange

Tél : 03.83.47.48.12

www.jarville-la-malgrange.fr

ANNEE SCOLAIRE : 2018/2019

DEMANDE DE DEROGATION AU PERIMETRE SCOLAIRE

Enfant domicilié à Jarville – la - Malgrange

A remettre au Pôle Enfance et Vie Scolaire : Espace Communal Foch, 21 rue Foch 54140 Jarville-la-Malgrange

NOM DE L'ELEVE : **PRENOM :**

SEXE : Masculin Féminin DATE DE NAISSANCE :

NOM – PRENOM DU REPRESENTANT LEGAL : TEL.....

ADRESSE ACTUELLE DE LA FAMILLE :

ECOLE PRECEDEMMET FREQUENTEE :

ECOLE SOUHAITEE PAR LA FAMILLE :

MOTIF DE LA DEMANDE :

Raisons médicales – Joindre un certificat médical

Scolarisation d'un frère ou d'une sœur dans le même établissement scolaire (à préciser).....
.....

Activité professionnelle des parents (à préciser).....
.....

Mode de garde (joindre un justificatif) :

Autres motifs (à préciser).....

Je soussigné (e) (nom, prénom du responsable de l'enfant)

déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus.

Fait à, le

SIGNATURE

AVIS DU DIRECTEUR DE L'ECOLE DE SECTEUR <i>Signature et cachet</i>	NOM DE L'ECOLE DEMANDEE AVIS DU DIRECTEUR <i>Signature et cachet</i>
AVIS DU MAIRE DE JARVILLE-LA-MALGRANGE (En dernier lieu sur la demande) A Jarville, le Le Maire / Pour le Maire, l'Adjoint Délégué : <i>Signature et cachet</i>	

**TOUTE DEROGATION ACCORDEE EN MATERNELLE
DOIT ETRE RENOUVELEE A L'ENTREE EN CLASSE ELEMENTAIRE**